A - Critères d'attribution

Critères	Nombre de points actuels	Nombre de points futurs
ABSENCE DE LOGEMENT A MONACO		
Couple avec enfant(s) à charge	15	
Personne seule avec enfant(s) à charge	15	
Couple marié	12	
Couple vivant maritalement	10	
Personne seule âgée de + 30 ans	8	
Personne seule âgée de + 25 ans à - 30 ans	6	
Personne seule âgée de + 18 ans à - 25 ans	4	
Résiliation du bail par propriétaire	2	
Congé donné volontairement par le requérant	-4	
Hébergement avec cohabitation	2	
Hébergement sans cohabitation	-8	
Dépôt candidature pour séjour ponctuel en Principauté	-10	
Exercice d'une activité professionnelle hors le territoire de la Principauté et le département voisin	-10	
INADÉQUATION DU LOGEMENT		
Couple avec enfant(s) à charge	8	
Personne seule avec enfant(s) à charge	8	
Couple marié	7	
Couple vivant maritalement	6	
Personne seule	5	
Inadéquation par rapport à la surface ou à l'équipement sanitaire	5	
Restitution d'un logement domanial supérieur aux besoins du demandeur	4 points par pièce	
SANTÉ		
Difficultés permanentes et handicapantes	5	
Difficultés permanentes	3	
REVENUS		
Faibles	10	
Modestes	8	
Moyens	6	

Critères	Nombre de	Nombre de
Cincres	points actuels	
Elevés	4	
Très élevés	0	
Absence de revenus personnels	0	
Justifications insuffisantes du montant des revenus	-2	
AUTRES JUSTIFICATIONS		
Maintien volontaire du foyer en situation d'urgence	-4	
Vétusté du logement	4	
Difficultés d'accessibilité (logement, quartier)	3	
Dépense locative (hors charges) > à 20 % des revenus du foyer	3	
Logé avec ANL (secteur libre)	4	
Logé avec ANL (autres secteurs sauf domanial)	2	
Nuisances permanentes avérées	2	
Refus non motivé à proposition logement domanial correspondant au besoin normal	-4 (par refus)	
Refus visite sur situation locative demandée par la Direction de l'Habitat	-12	
PROPRIETAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER CORRESPONDANT AU BESOIN NORMAL		
Bien immobilier en nom propre ou à travers une société, situé en Principauté de Monaco	-12	
Maison individuelle en nom propre ou à travers une société, située dans un rayon de 15 km autour de la Principauté	-8	
Logement en nom propre ou à travers une société, situé dans un rayon de 15 km autour de la Principauté	-4	
SITUATION FAMILIALE		
Présence permanente enfant mineur ou enfant handicapé ou naissance attendue	4 points par enfant	
Présence permanente enfant âgé de 18 à - de 23 ans	3 points par enfant	
Présence permanente enfant âgé de 23 à - de 25 ans	2 points par enfant	

1534

Critères	Nombre de points actuels	Nombre de points futurs
Présence permanente enfant âgé de 25 à - de 30 ans	1 point par enfant	
Sexe différent des enfants	2	
Ecart d'âge de + de 10 ans	4	
Ecart d'âge de 5 à - de 10 ans	3	
Ecart d'âge de – de 5 ans	2	
Droit de visite sur enfant mineur	2 points par enfant	
COMPOSITION DU FOYER		
1 point par personne	1 point par personne	
ANTERIORITE DU BESOIN		
Antériorité dans le même type de besoin (dans la limite de 5 années)	1 point par année	
Antériorité dans le même type de besoin (au delà de 5 années)	8	
Demande non satisfaite depuis au moins 5 ans (sans interruption)	2	
Placé sur liste d'attente (demande n'ayant pu être satisfaite lors dernière Commission d'Attribution)	4	
DIVERS		
Déclaration volontairement erronée	-8	
	TOTAL	0 0
Observations:		
TOTAL GENERAL ACTUEL:	0	
TOTAL GENERAL FUTUR :	0	